



Paris le 23 septembre 2016

Nicolas BAILLE

Secrétaire général de la FNEE-CGT

Jean-Luc CIULKIEWICZ

Secrétaire général du SNE-FSU

Laurent PIDANCET

Le secrétaire fédéral de la fédération Solidaires
Environnement

Madame Régine Engström, Secrétaire générale
Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer
Ministère du Logement et de l'Habitat Durable

Objet : dérogation au RIFSEEP pour les chargés et les directeurs de recherche du développement durable

Madame la secrétaire générale,

Vous nous avez conviés à une réunion de concertation le 19 septembre qui portait sur l'adhésion au RIFSEEP des chargés de recherche (CR) du développement durable et des directeurs de recherche (DR) du développement durable.

Lors de cette réunion vos services nous ont informés de la dérogation accordée aux corps de chercheurs et enseignants chercheurs sous tutelle du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (MESR), mais pas aux CR et DR relevant de nos ministères.

Le MESR a porté le dossier des chercheurs et enseignants chercheurs auprès de la fonction publique alors que nos ministères se rangent à l'application stricte d'un dispositif inégalitaire et inadapté à la réalité des métiers et des missions des chercheurs. Pour cela, vous nous faites miroiter le maintien d'un régime égalitaire et la revalorisation à terme du régime mais conditionnée à l'application du RIFSEEP.

L'application de la PSR, obtenue en 2009 pour les CR et DR du développement durable, répondait à l'amélioration du régime indemnitaire qui était (et est encore) très au-dessous de celui d'autres catégories équivalentes du ministère (A+). Sa mise en place a permis aux agents concernés à l'époque (ainsi que, depuis, et progressivement, aux CR et DR de l'INRETS intégrés à ces corps après le décret du 4 novembre 2014) de bénéficier d'un régime sans modulation et au taux maximum, quel que soit l'organisme employeur. Nous rappelons que les chercheurs statutaires sont soumis à des procédures d'évaluation de leur activité par la commission d'évaluation, instance nationale, indépendante des organismes employeur.

Nous rappelons que nos organisations syndicales se sont opposées dès l'origine à la mise en place du RIFSEEP, pour toutes les catégories de personnels.

A partir des éléments fournis par votre administration, nous nous opposons également à l'application du RIFSEEP aux corps de chercheurs statutaires car :

- La cohérence actuelle dans les activités et le fonctionnement des corps des chercheurs serait compromise.
- Le risque est fort d'orientation forcée des thématiques et de perte d'autonomie de la recherche du fait de la répartition des chercheurs en groupes de fonctions et de la possibilité pour chaque établissement employeur de déterminer sa propre politique indemnitaire.
- Les groupes de fonctions proposés pour le RIFSEEP sont très inadaptés aux activités de recherche et d'enseignement supérieur. Ils ont été calqués sur des modèles de fonctionnement hiérarchiques correspondant à d'autres corps de la fonction publique de catégorie A+. Ces groupes de fonctions sont déconnectés des critères mis en avant par leur commission d'évaluation et par les commissions d'évaluation des laboratoires et des établissements. Nous serions d'ailleurs intéressés par le résultat de votre exercice de simulation pour chacun des groupes au sein de chaque établissement.

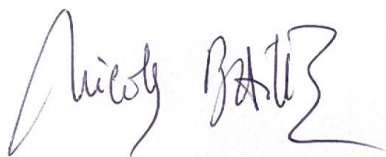
Pour toutes ces raisons, les organisations syndicales signataires vous demandent, comme la FSU dans son courrier du 20 septembre dernier, la dérogation au RIFSEEP pour les chargés de recherche du développement durable et les directeurs de recherche du développement durable.

Nous vous prions de croire, Madame la secrétaire générale, en l'expression de nos salutations respectueuses.

Le Secrétaire général de la FNEE-CGT

Le Secrétaire général du SNE-FSU

Le secrétaire fédéral de la fédération
Solidaires Environnement



Nicolas BAILLE



Jean-Luc CIULKIEWICZ



Laurent PIDANCET

Copie :

- Madame la directrice des ressources humaines du MEEM et MLHD
- Madame la cheffe du département des relations sociales
- Madame la cheffe du département ROR